



**Art. 18 de la loi communale
modifiée du 13 décembre 1988**

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par les articles 12 et 13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Un membre du conseil qui, sans motif légitime, n'aura pas été présent à trois séances consécutives pourra, sur la proposition du conseil, être déclaré démissionnaire par le Ministre de l'Intérieur.

Le Conseil communal est invité à se réunir le

lundi, 03.06 2024 à 18:00 heures

à la salle des séances à L-7640 Christnach, 7, Fielserstrooss,
afin de discuter sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR :

Séance à huis clos

- 2024-04-01 Nomination d'un receveur communal ;
- 2024-04-02 Organisation de l'enseignement fondamental, année scolaire 2024/2025 : liste 1, proposition d'affectation et de réaffectation des candidat(e)s aux postes vacants d'instituteurs/trices de l'enseignement fondamental ;

Séance publique

- 2024-04-03 Organisation scolaire provisoire de l'année scolaire 2024/2025 ;
- 2024-04-04 Plan de développement de l'établissement scolaire (PDS), cycle 2024-2027 ;
- 2024-04-05 Plan d'encadrement périscolaire 2024-2025 ;
- 2024-04-06 Création d'un poste de fonctionnaire du groupe de traitement B1, sous-groupe technique ;
- 2024-04-07 Approbation d'une prime salariale pour un salarié communal ;
- 2024-04-08 Décision de principe portant sur l'exploitation du camping sis dans la rue des rochers à Mullerthal ;
- 2024-04-09 Etat des restants de l'année 2023 ;
- 2024-04-10 Exercice du droit de préemption concernant deux parcelles sises à Haller ;
- 2024-04-11 Programme annuel 2025 concernant les travaux d'amélioration et de mise en état de la voirie rurale ;



WALDBËLLEG
COMMUNE DE WALDBILLIG

- 2024-04-12 Procès-verbaux de réception et décompte concernant divers projets de mise en état de la voirie rurale ;
- 2024-04-13 Décision portant sur l'inscription d'enfants non-résidents à l'école fondamentale de Waldbillig pour l'année scolaire 2024/2025 ;
- 2024-04-14 Modification du nom de la commission d'intégration ;
- 2024-04-15 Demandes de subside extraordinaires ;
- 2024-04-16 Information sur le Plan pluriannuel financier (PPF) initial de 2024;
- 2024-04-17 Demandes de subside ;
- 2024-04-18 Divers.

Christnach, le 28 mai 2024

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

La bourgmestre,

La secrétaire,

